

# **Acquisition d'une benne de collecte des Déchets Ménagers**

**Lot 1 : châssis cabine 6 x 2 porteur remorqueur**

**Lot 2 : benne à déchets ménagers**

**Lot 3 : basculeur arrière**

## **REGLEMENT DE CONSULTATION**

### **Appel d'offres ouvert**

#### **MAITRE DE L'OUVRAGE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MEURTHE**

**13 rue des Ecoles**

**54360 BLAINVILLE SUR L'EAU**

**Tél : 03.83.71.43.62 fax :03.83.71.63.01**

**Mél : [secretariat@ccvm54.fr](mailto:secretariat@ccvm54.fr)**

### **DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES**

**Le vendredi 9 mars 2012 à 15 heures**

## Sommaire

<b>Article 1 - Objet de la consultation .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 2 - Mode de consultation .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 3 -Divisions en lots .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 4 - Nature des prix .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 5 -Modifications de détail au Dossier de Consultation.....</b>	<b>3</b>
<b>Article 6 -Délais de validité des offres .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 7 - Présentation des offres .....</b>	<b>4</b>
<b>Article 8 - Variantes.....</b>	<b>5</b>
<b>Article 9 - Options .....</b>	<b>5</b>
<b>Article 10- Jugement des candidatures et offres.....</b>	<b>5</b>
<b>Article 11 - Conditions d'envoi ou de remise des offres .....</b>	<b>5</b>
<b>Article 12 - Instance compétente en cas de litige .....</b>	<b>6</b>

## **Article 1 - Objet de la consultation**

Le présent appel d'offres concerne la fourniture à la communauté de communes d'une benne de collecte des déchets ménagers à attribuer en trois lots soit :

- Lot 1 : châssis cabine 6 x 2 porteur remorqueur
- Lot 2 : benne à déchets ménagers
- Lot 3 : basculeur arrière

Nomenclature : classification CPV (Vocabulaire Commun des marchés publics):  
34144511-3 - benne à ordures

## **Article 2 - Mode de consultation**

La présente consultation est lancée en vue de l'établissement d'un marché de fourniture passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

Le dossier de consultation des entreprises sera envoyé par voie postale ou électronique.

Les candidats peuvent télécharger le dossier à l'adresse suivante :

<http://www.ccvm54.fr/>

## **Article 3 - Divisions en lots**

Le marché est divisé en 3 lots :

- Lot 1 : châssis cabine 6 x 2 porteur remorqueur
- Lot 2 : benne à déchets ménagers
- Lot 3 : basculeur arrière

Le candidat peut répondre à un ou plusieurs lots.

## **Article 4 - Nature des prix**

Le marché est passé sur la base de prix unitaire en Euros HT.

Les prix s'entendent matériel livré et rendu - voir C.C.T.P. -

## **Article 5 - Modifications de détail au Dossier de Consultation**

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **Article 6 - Délais de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des

offres

## **Article 7 - Présentation des offres**

Chaque candidat aura à produire un dossier, sous enveloppe unique, comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- A - Les justificatifs à produire quant aux capacités du candidat dans les conditions fixées aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics, à savoir :
  - Lettre de candidature et déclaration du candidat (DC 1 et DC 2)
  - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'est pas soumis à une interdiction de soumissionner aux marchés publics ;
  - Copie du ou des jugements dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire.
  - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
  - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
  - Présentation d'une liste des principales fournitures similaires au présent marché effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
  - Une description de l'équipement technique, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

De plus il sera demandé au candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché de fournir les éléments prévus à l'article 46 du Code des marchés publics, à savoir :

- une attestation démontrant qu'il satisfait à ses obligations sociales et fiscales (NOTI2)
  - les pièces prévues aux articles D 8222-5, D 8222-7 à D 8222-8 du code du travail,
  - une attestation d'assurance.
- B - Un projet de marché comprenant :
    - L'acte d'engagement à compléter, dater et signer par le représentant qualifié de l'entreprise ayant vocation à être titulaire du marché (un par lot) ;
    - le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) à accepter sans modification ;
    - le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) à accepter sans modification (un par lot) ;
    - un mémoire technique, précisant tous les éléments permettant d'apprécier les caractéristiques des matériels et véhicule.

**Toute modification des cahiers des clauses particulières administratives et techniques rendra l'offre nulle et non avenue.**

### **Article 8 - Variantes**

Des variantes peuvent être prises en considération pour le lot n° 1 si elles concernent des propositions techniques d'économie en carburant.

Toute autre variante n'est pas autorisée.

Pour chaque solution variante proposée, le candidat produira un projet de marché composé conformément à l'article 3B du présent règlement de la consultation.

### **Article 9 - Options**

L'absence de réponse aux options rend l'offre irrégulière dans sa totalité, y compris la solution de base.

**Ceci ne s'applique pas à l'option 2 du lot n°2.**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir ou ne pas retenir l'une et/ou l'autre des options demandées.

### **Article 10 - Jugement des candidatures et offres**

Toute candidature ne présentant pas les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes sera écartée.

L'offre retenue sera celle considérée comme étant économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants :

1 - Le prix du matériel, proposé par le candidat à l'article 2 de l'acte d'engagement (noté sur 7).

Le prix sera analysé sans tenir compte des options demandées, sans préjuger du choix final du pouvoir adjudicateur de retenir ou ne pas retenir l'une et/ou l'autre des options.

2 - La valeur technique du matériel (noté sur 7)

3 - Le délai de livraison, proposé par le candidat à l'article 3 de l'acte d'engagement (noté sur 3).

4- les conditions du service après-vente (noté sur 3)

En additionnant les notes sur ces critères, le candidat obtient une note sur 20. L'offre la mieux notée sera considérée comme économiquement la plus avantageuse.

### **Article 11 - Conditions d'envoi ou de remise des offres**

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté portant le nom du candidat et la mention "Fourniture de véhicules - Ne pas ouvrir"

**Avant le ..... à .... heures**

L'enveloppe contient les renseignements relatifs à la candidature (mentionnés A) et à l'offre de l'entreprise (B), selon l'article 3 ci-dessus.

L'ensemble doit être envoyé par pli recommandé avec avis de réception adressé à Madame la Présidente ou déposé contre récépissé à l'adresse suivante :

*Madame la Présidente*  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MEURTHE**  
*13, rue des Ecoles*  
*BP 20*  
**54360 BLAINVILLE SUR L'EAU**

Le dossier doit être rédigé en langue française.

**Article 12 - Instance compétente en cas de litige**

Tribunal administratif de Nancy  
5 place carrière, 54000 Nancy,  
tél. : 03-83-17-43-43, courriel : [greffe.ta-nancy@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nancy@juradm.fr) , télécopieur : 03-83-17-43-50  
Adresse Internet : [http://www.ta-nancy.juradm.fr/ta/nancy/index\\_ta\\_co.shtml](http://www.ta-nancy.juradm.fr/ta/nancy/index_ta_co.shtml)